

Date

Lundi 8 mars 2021 – 16h / 18h

Rédacteur : Laurent Martel, directeur adjoint
Relecture : Représentants des personnes accueillies élus du CVS

Participants : Daoud K. Samir M. Sitti M.
(représentants **titulaires** des personnes accueillies),
Prince K. Meheni T. David W. (représentants **suppléants** des personnes accueillies),

Mme Ben Abdelghani Besma et M.Schlepfer Henri (représentants **titulaires** des parents)
Mme Djeghmoum Dalila (représentante **suppléante** des parents)

Mme Khetar Séverine (représentante **titulaire** des salariés)
Mme Anaïs Perrault (représentante **suppléante** des salariés)

M.Minssieur (représentant de la fondation OVE)
M.Martel (directeur adjoint de l'IME)

Excusés : Mme Dabbak Amra (représentante **suppléante** des parents)
Lylia B. (représentante **titulaire** des personnes accueillies)
Abdelrahmane E. (représentant **suppléant** des personnes accueillies),

Absents :

Invités : Linda Leroy (référénte qualité DIME)

Destinataire : Familles (par mail ou courrier), personnes accueillies (retour oral par les élus + panneau d'affichage), salariés de l'IME et membres du CVS (par mail)

IME Yves Farge
Institut médico-éducatif

5 rue Jean-Marie Merle
69120 Vaulx-en-Velin
Tél : 04 72 04 96 60
Fax : 04 72 04 96 46

www.fondation-ove.fr

Ordre du jour :

- Lecture du relevé de conclusion du précédent CVS
- Questions des personnes accueillies relayées par les élus
- Questions des représentants des familles
- Questions des représentants des salariés
- Informations diverses

Compte-rendu

- **Validation du *Relevé de Conclusion* du précédent CVS – signature du président**

Points éventuellement non résolus depuis le dernier CVS, donc restant à réaliser :

Certains points partagés lors du précédent CVS ont été reportés au printemps pour des raisons de faisabilité :

- Repeindre les lignes du terrain de football
- Tracer des lignes de courses à pieds

- **Questions des personnes accueillies relayées par les élus :**

Cycle Accueil :

- Peut-on avoir des ordinateurs dans les classes pour chaque jeune ? :

Non.

L'établissement n'a la possibilité d'acheter un ordinateur pour chaque bénéficiaire.

La salle informatique permet aux professionnels d'utiliser des ordinateurs qui sont partagés.

S'il manque des ordinateurs et que les projets (PIA) ne peuvent plus être menés parce qu'il manque des ordinateurs, la direction réfléchira à trouver des solutions.

- Peut-on avoir un tableau VPI dans la classe de Mathieu ?

L'établissement a acheté il y a quelques années plusieurs tableaux blancs interactifs.

Ces équipements coutent très chers.

Si cet équipement est indispensable dans cette classe également, sans qu'aucune autre solution ne soit possible, la direction recherchera des fonds pour en racheter.

Ce besoin doit être porté par l'enseignant auprès de la direction.

- Peut-on avoir une salle « d'objets trouvés »? :

Oui.

Il est vrai que nous retrouvons parfois des affaires oubliées.

L'idée de les regrouper dans un lieu précis sera étudiée pour que cet endroit soit pratique pour tous.

- Peut-on acheter des livres pour adolescents (ou abonnement à des magazines) sur des thèmes variés ? :

Oui.

L'établissement achète déjà des magazines et des livres.

Certains sont achetés et gérés par la bibliothèque, d'autres par la ludothèque, et certains sont placés en salle d'attente.

D'autres livres ou magazines peuvent être achetés.

Mais **les élus du CVS doivent préciser cette demande avec leur camarade du cycle Accueil :**

- **Quel type de livre ou magazine pour adolescents est souhaité ?**

- Peut-on avoir des casiers pour chaque jeune ? :

Oui.

L'établissement met déjà à disposition des casiers pour ceux qui le souhaitent (en salle de cycle ou dans le couloir des classes).

Les élus du CVS doivent préciser cette demande avec leur camarade du cycle Accueil :

- **Combien souhaitent un casier ?**

- Où les placer de préférence ?

- Peut-on avoir un nouveau canapé dans la classe de Majorie ?:

Oui.

La direction vérifiera l'état de ce canapé. S'il doit être changé, une recherche sera faite pour le remplacer.

Cycle Projet :

1/ Est-il possible d'installer un parcours de santé derrière l'IME ?

Non hélas.

Aménager un parcours de santé nécessite de :

- Refaire tous les sols du parcours avec des matériaux spéciaux (pour la sécurité en cas de chute)
- Acheter du matériel adapté qui coûte très cher.

Le peu de temps passé en récréation ne justifie pas de faire de tels investissements.

De plus, la direction encourage la réalisation d'activités de ce type hors de l'établissement.

Il existe par exemple un parcours de santé ouvert à tous le long du canal, rive droite, entre le pont de la soie et le barrage de Cusset.

2/ Un jeune pense qu'il faudrait nettoyer le terrain de foot où il a des bouts de verre.

Oui.

Le terrain sera vérifié.

Dans ces situations il faut immédiatement demander aux éducateurs de faire nettoyer le terrain et ne pas attendre la réunion du CVS.

3/ Peut-on installer un nouveau bassin fermé avec des poissons ou des plantes ou des grenouilles à l'IME ?

Non.

Il y a déjà un bassin avec des poissons et des plantes.

Nous n'allons pas en créer un deuxième, ni un troisième.

Ce bassin est suffisant et peut être partagé par les cycles.

4/ Les jeunes souhaitent pouvoir rester un peu à l'extérieur avant de rentrer dans la salle à 8h45. Ils expliquent avoir besoin d'être encore à l'air libre.

Non.

Les mesures sanitaires COVID 19 nous imposent de limiter les brassages.

C'est pour cela que les arrivées se font directement dans les salles de cycle, sans pouvoir rester d'hors de 8h45 à 9h.

C'est également pour cela que les récréations sont séparées : chaque élève de chaque cycle reste ainsi dans son groupe ce qui limite les mélanges, les brassages.

5/ Le couloir devant les ateliers est sale et ce sont les adultes qui le nettoient souvent. De façon générale la grande salle et l'atelier AMEST sont sales.

Oui.

Le couloir et les ateliers sont très utilisés et il est fréquent que de la terre sur les chaussures se dépose au sol.

Ils sont balayés mais ils restent difficiles à laver car ce sont des sols en béton avec beaucoup de petits trous que les serpillères ou « rasants » ne peuvent nettoyer.

Il en est de même pour d'autres espaces ayant les mêmes sols (UAI, classe Mathieu P. et Rim B., salles du cycle Projet)

Des devis à +10 000 euros ont été faits en octobre pour recouvrir seulement quelques-uns de ces espaces, mais l'établissement recherche encore des solutions moins coûteuses.

La direction a pris rendez-vous (mardi 9 mars) avec une entreprise de nettoyage privée qui intervient déjà sur le site pour :

- Trouver des solutions pour ces lieux, ainsi que pour le gymnase,
- Avec des machines spéciales,
- Sans perturber nos activités

6/ Un jeune souhaite des récréations durant les ateliers qui soient à la même heure que les autres.

Non.

Le travail en atelier vous apprend à travailler autrement qu'à l'école : travailler

comme dans un atelier.

La tenue de travail n'est pas la même.

Les règles ne sont pas les mêmes qu'en classe.

Le rythme de travail n'est pas le même : les récréations n'existent plus. Ce sont des pauses.

Cela fait partie des apprentissages car dans le monde du travail il n'y a plus de récréations.

7/ Un jeune souhaite une salle encore plus grande !

Non.

La salle est suffisamment grande pour accueillir et travailler.

8/ Un jeune souhaite redécorer les tables du cycle

Oui.

Les tables peuvent être décorées.

Ce projet peut être réalisé dans le cadre d'une activité éducative.

De nombreux apprentissages sont possibles avec ce type de projet.

9/ Certains demandent que soit aménagé un espace dans la « petite » cour pour jouer avec un ballon: espace basket ou foot avec petites cages au milieu dans l'herbe (dans le plus grand carré) avec un filet pour pas abimer les voitures. Acheter des Filets de badminton et des cages pliables

OUI.

Cet espace de récréation est temporaire (pour les raisons sanitaires Covid 19). Des jeux peuvent être achetés pour améliorer ce temps.

Il faut cependant savoir que :

- Les espaces goudronnés permettent le passage des pompiers, donc ils ne pourront accueillir de panneaux de basket ou autres jeux qui empêcheraient de passage.
- Certains matériels doivent respecter certaines normes

La direction va rechercher du matériel adapté.

Quand aura lieu l'installation des horloges dans les cours de récréation ?

Des devis ont été réalisés l'an dernier.

Hélas ce type d'horloge coûte trop cher.

Pour avoir l'heure dans la cour de récréation, il faudra continuer de demander à ceux qui ont des montres ou des téléphones.

-Est-ce qu'on pourrait monter un partenariat avec une auto-école pour apprendre à conduire ?

Non.

L'IME participe à l'apprentissage qui permet à certains d'obtenir « l'attestation scolaire de sécurité routière » (ASSR).

L'apprentissage de la conduite est une décision que les parents doivent prendre et gérer avec leur enfant : ils doivent choisir une auto-école (proche de leur domicile généralement).

Ces démarches coûtent beaucoup d'argent mais des aides existent dans certaines communes : par exemple à Villeurbanne, la mairie peut verser 500 euros à certaines auto-écoles si vous vous engagez à réaliser 2 semaines de « chantiers jeunes » pour elle (ce qui est une chance aussi de découvrir un métier 😊)

Il s'agit de 2 semaines de travail que vous vous engagez à faire pendant l'été dans un des établissements de la mairie.

La mairie de Vaulx-en-Velin, et d'autres encore, offre aussi des aides pour ce projet de conduite.

L'état propose aussi des prêts d'argent à 0% pour que les parents puissent payer le permis à leurs enfants sans difficulté.

Pour cela, il faut :

- Prendre un rendez-vous avec sa banque pour faire le dossier avec elle
- Trouver l'auto-école qui est reconnue par l'état pour le versement de ce crédit (il y en a beaucoup).

Cycle Majorité

- Peut-on mettre les cages de foot sur l'herbe ? :

Non.

Un terrain de football en herbe est souvent impraticable car la pluie et les saisons humides rendent la terre trop molle pour y jouer.

Le terrain fini complètement défoncé et l'herbe totalement piétinée en seulement quelques semaines.

Les frais d'entretien-réparation sont couteux, et longs car la nature a besoin de temps pour se réparer (le temps que l'herbe repousse, que le sol se stabilise).

- Peut-on trouver une solution contre les mauvaises odeurs ? :

Nous essayons encore.

L'an dernier l'établissement a fait intervenir deux entreprises spécialisées (plomberie + évacuation des eaux usées) pour trouver une solution aux fréquentes odeurs du rez-de-chaussée de l'internat : leurs interventions n'ont pas permis de trouver une solution efficace.

L'établissement a passé un contrat annuel de nettoyage complet des tuyaux d'eaux usées avec une entreprise, mais les odeurs subsistent.

D'autres spécialistes seront recherchés suite à cette nouvelle question, pour changer certaines parties des tuyaux des eaux usées.

- Peut-on vérifier les filets de basket ? :

Oui.

L'établissement les vérifie dès que cela est nécessaire et peut en racheter.

Cela sera à nouveau effectué.

Pour informations, les panneaux sont également contrôlés tous les ans par une entreprise qui vérifie qu'ils ne présentent aucun défaut de sécurité.

- Peut-on changer la cuisinière à La Villa (le four fonctionne mais il fait tout brûler) ? :

Oui.

L'établissement vérifiera ce problème et changera cet équipement s'il fonctionne mal.

- Peut-on réparer le couvercle de la poubelle des filles ? :

Oui.

Internat :

- Peut-on avoir repeindre le foyer et le réaménager avec d'autres meubles ? :

Oui.

La direction placera cet espace dans la liste des travaux de peinture à réaliser.

Les élus du CVS doivent demander à leurs camarades quels sont les besoins en meubles ? Ils devront ensuite le faire partager à la direction.

- Peut-on refaire le gymnase ? :

Non.

A ce jour l'établissement n'a pas les moyens de refaire le gymnase.

Les peintures sont vétustes et seule une entreprise pourrait les refaire, avec des nacelles car la hauteur est très importante. Ces travaux coutent beaucoup d'argent.

- Peut-on avoir un box pour l'internat ? :

Peut-être pour bientôt !

Les professionnels avaient fait remonter l'utilité d'un tel équipement sur l'internat. L'établissement avait fait des démarches en ce sens en 2019 et 2020. L'entreprise SFR ne pouvait malheureusement pas raccorder l'internat pour des questions de câblage.

Cependant, une demande d'abonnement à la fibre a été faite en 2021 grâce au raccordement en 2020 à ce réseau. Dès que cela sera effectué, il est possible qu'un abonnement pour une box soit possible.

- Peut-on repeindre les marquages au sol du terrain de foot ? :

Oui.

S'ils ont disparu ces marquages seront repeints dès le printemps.

- **Questions de représentants des familles :**

Un SMS a été transmis à toutes les familles avant ce CVS pour leur indiquer le numéro de la messagerie du téléphone portable du secrétariat permettant de recueillir leurs questions et remarques : 06 29 19 17 89

Cette modalité a été créée pour que l'écrit ne soit pas une barrière à l'expression de certains, et pour faciliter le recueil des questions des élus des parents.

Aucune question n'a été transmise pour cette réunion par ce canal suite au SMS envoyé jeudi 4 mars à toutes les familles.

- **Question des représentants des familles présents en réunion :**

Aucune question n'a été transmise pour cette réunion.

- **Questions des représentants des professionnels :**

Aucune question n'a été transmise pour cette réunion.

- **Informations diverses :**

Gestion de la crise Covid-19 :

Depuis le précédent CVS (décembre) l'IME poursuit son accueil quotidien de tous les bénéficiaires :

- Le port du masque est toujours difficile pour tous, et même impossible pour certains.
- De nouvelles mesures barrières ont imposé d'autres changements d'organisation (notamment dans les salles de repas).
- Les grandes lignes du « protocole d'intervention » sont présentées durant la réunion : limiter les brassages entre groupes, de l'accueil du matin en passant par les temps de récréation, repas de midi et sortie le soir.

Grâce au travail et à l'application de tous, seulement 3 cas positifs ont été enregistrés sur l'IME en 3 mois (2 bénéficiaires et 1 professionnel). Deux cas avaient été déclarés entre septembre et décembre, ce qui veut dire que **malgré l'augmentation de la contagion au niveau national, chacun a su se protéger et protéger les autres**, alors : **Bravo à tous et poursuivons nos efforts !** 😊

A compter du mois de mars les projets réalisés en inclusion chez nos nombreux partenaires privés ou publics, peuvent reprendre s'ils se déroulent en extérieur. Par exemple, les activités de maraîchage et d'entretien d'espaces verts réalisés sur l'IME pourront être menées chez nos partenaires.

Le président de la république a annoncé la semaine dernière un allègement des mesures d'ici aux vacances de Pâques ce qui nous laisse tous espérer, avec les vaccinations de masse, que « le bout du tunnel » n'est plus très loin 😊

Préparation à la sortie de +20 ans :

Au premier semestre 2021, la « **soirée GPS** » permettra, si les conditions sanitaires le permettent, de communiquer auprès de tous les majeurs et de leur famille sur le document remis chaque année, à chaque personne de +18 ans : son « **Guide de Préparation à la Sortie** ».

Cette « soirée » et ce « guide » permettent à ces deux professionnels :

- d'expliquer comment sont préparés les sorties
- de répondre aux questions de chacun

En effet, en juillet 2021, tous ceux âgés de plus de 20 ans ne seront plus accueillis quotidiennement à l'IME. Ils laisseront leur place aux plus jeunes. Ils continueront de pouvoir rencontrer périodiquement l'assistante sociale (Séverine Khettar) et le professionnel « chargé d'insertion » (Samuel Bernard) de l'IME, pour être accompagnés dans leur « projet de vie adulte ».

Ceux n'ayant pas d'admission dans ces ESMS seront donc suivis par notre « **service de suites** » animé par **Séverine Khettar et Samuel Bernard**.

Outils de la loi 2002-2 : actualisation annuelle

Les réunions de CVS doivent chaque année nous permettre de recueillir l'avis des représentants autour des outils suivants :

- Livret d'accueil
- Règlement de fonctionnement

Un exemplaire est remis aux parents élus pour une relecture d'ici au prochain CVS.

- « Boîte à lire » :

La boîte est installée depuis novembre 2017 à côté du portillon de l'IME.

Un panneau indicatif est posé, des livres sont placés dans la boîte et chacun peut se servir, emprunter ou déposer des ouvrages, sans contrepartie.

Elle est accessible depuis l'extérieur par toutes les personnes qui passent sur le trottoir devant. Il n'y a qu'à se servir ou déposer des livres, gratuitement.

Les élus du CVS et les internes sont invités à vérifier régulièrement le bon fonctionnement de cette boîte :

- Des « flyers » peuvent être photocopiés et distribués. Ils sont remis pendant la réunion)

« Le CVS pour tous » :

Ce document rédigé en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) permet à chacun de comprendre le CVS :

- A quoi il sert
- Comment il fonctionne

Il est disponible dans le classeur du CVS.

Il peut être emprunté.

Date du prochain CVS : **lundi 14 juin 2020 de 16h à 18h**

Signature du président du CVS, Samir M'Colo Mari :